

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit  
Identification du mélange:  
Dénomination commerciale: **EPOLIT<sup>®</sup> XO**
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Usage recommandé : Pigment et charge  
Usages déconseillés : Toutes les utilisations ne figure pas parmi les usages recommandés
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
CEFORA Sarl  
Z.A.C En Prêle – 01480 Savigneux - France  
Téléphone +33 4 74 08 47 03 Fax +33 4 74 00 89 68  
8h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi  
Personne chargée de la fiche de données de sécurité: [contact@cefora.fr](mailto:contact@cefora.fr)
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence  
CEFORA Sarl  
Kurt Ramspeck  
GSM : + 33 6 20 55 21 20

## SECTION 2 : Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange  
Classification (CE 1272/2008)  
Risques Physiques et Chimiques Non classé.  
Pour l'homme Non classé.  
Pour l'environnement Non classé.  
Classification (67/548/CEE) Non classé.  
L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.  
Pour l'homme :  
Pas un danger pour la santé dans des conditions normales d'utilisation et à la livraison.  
Concentrations élevées de poussière peut provoquer une irritation mécanique des voies yeux, la peau et des voies respiratoires.  
Pour l'environnement :  
On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.  
Risques Physiques et Chimiques  
Communiqués de l'humidité lors de la décomposition, ne pas chauffer dans des récipients fermés.
- 2.2. Éléments d'étiquetage  
No CE 244-492-7  
Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008  
Aucun pictogramme requis.  
Conseils De Prudence  
P261 Éviter de respirer les poussières.  
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.  
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P402 Stocker dans un endroit sec.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

hydroxyde d'aluminium	>95%
No CAS : 21645-51-2	No CE : 244-492-7
Numéro D'Enregistrement: 01-2119529246-XXXX	
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)
Non classé.	Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529246-39-XXXX
Notes d'enregistrement REACH	substance mono-constituant
No CAS	21645-51-2
No CE	244-492-7
Formule Brute	AlH3O3

Commentaires Sur La Composition :

Ce produit ne contient aucun ingrédient dangereux ni soumis à des limites nationales d'exposition sur le lieu de travail.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales

ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche.

Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec d'eau ou une solution oculaire pendant 10 mn. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

L'inhalation fréquente de poussières sur une période prolongée accroît le risque de contracter des maladies pulmonaires.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute :  
CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est incombustible. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereuse. Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Utilisez lutte contre l'incendie des mesures adaptées aux circonstances environnantes et

de l'environnement. Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de poussières.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Couvrir tous les drains et les égouts. Éviter de répandre le produit déversé. Éviter la dispersion de poussières ou de matières contaminées. Si possible, collecter et recycler.

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter de générer et disperser la poussière. Retirer l'aspirateur et placer dans des contenants clairement étiquetés pour élimination ultérieure (voir section 13).

Sinon enlevez soigneusement par tout balayer le port de protection individuelle (voir la section 8).

Rincer le site avec de grandes quantités d'eau, ce qui ne devrait pas être autorisés à pénétrer dans les drains, les égouts ou les cours d'eau. Fournir bunding contre l'eau de ruissellement.

##### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

#### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec la peau et les yeux.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour usage industriel seulement.

#### **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

##### 8.1. Paramètres de contrôle

Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

hydroxyde d'aluminium (CAS: 21645-51-2)

DDSE

Industrie	Inhalation.	Long terme	Effets locaux	3.59 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur	Oral	Long terme	Effets systémiques	2.37 mg/kg/jour
CPSE				

Eau douce 74.9 µg/L  
ITER 20 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

### Protection respiratoire

Manipulation devraient avoir lieu avec ventilation contrôlée suffisante pour enlever toute la poussière provenant mais qui ne se conduisent à la formation de poussière.

Les opérateurs doivent en aucun cas porter une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P2.

### Protection des mains

Porter des gants de protection conformes à la norme EN 374. Cherchez les recommandations du fabricant ou du fournisseur. Après l'utilisation de gants aux mains doivent être lavées et soigneusement séchées et d'une crème hydratante adaptée appliquées.

### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

### Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

### Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre, poussière
Couleur	Blanc.
Odeur	Inodore.
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	2980 °C à 760 mmHg
Point de fusion (°C)	300 - 600°C
avec décomposition à l'alumine (oxyde d'aluminium).	
Densité relative	2.44 @ 20°C
Solubilité (G/100G H <sub>2</sub> O/20°C)	0.000009
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau) Sans justification scientifique.	
Sel inorganique qui est insoluble dans l'eau. Propriétés explosives	
Sans objet	

### 9.2. Autres informations

Taille Des Particules variable  
Informations sur le dossier REACH

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

- Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Voir la section 7.  
Déshydrate à l'oxyde d'aluminium lors du chauffage supérieures à 300°C.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Non déterminé.  
Polymérisation Dangereuse Ne polymérise pas.
- 10.4. Conditions à éviter  
humidité
- 10.5. Matières incompatibles  
Matières À Éviter  
Acides forts. Bases, alcalis (inorganiques).
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucuns produits de décomposition dangereuse.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques  
Dose Toxique 1 - DI 50  
>5000 mg/kg (oral rat)  
Concentration Toxique - CL 50 >2.3 mg/l/4 h (inhalation rat)  
Toxicité aiguë:  
Toxicité aiguë (DL50 orale)  
> 2000 mg/kg Rat  
Toxicité aiguë (DL50 dermique)  
Sans justification scientifique.  
Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)  
> 2.3 mg/l (poussière/brouillard) Rat 4 heures
- Informations sur le dossier REACH  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:  
Sensibilisation cutanée
- Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Non sensibilisant.
- Mutagenicité sur les cellules germinales:  
Génotoxicité - In Vitro  
Mutation génique:  
Négatif.  
Génotoxicité - In Vivo
- Aberration chromosomique:  
Négatif.  
Toxicité pour la reproduction:  
Toxicité pour la reproduction - Fertilité  
Étude sur une génération: DSET 1000 mg/kg/jour Oral Rat F1  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée: STOT -
- Expositions répétées  
DSET 302 mg/kg Inhalation. Rat  
Organes Cibles  
Appareil respiratoire, poumons
- Changements morphologiques potentiellement réversibles, mais qui s'accompagnent d'un dysfonctionnement marqué et clairement démontré des organes.  
Inhalation  
Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons. Particules fines peuvent pénétrer dans les poumons. Voir la note sur le contrôle des poussières dans l'article 16.  
Ingestion  
Symptômes gastro-intestinaux, y compris des maux d'estomac.  
Contact avec la peau

Ne pas un sensibilisateur de la peau. En cas d'utilisation normale, aucune irritation de la peau n'est à prévoir.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

## SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

### 12.1. Toxicité

En raison de la très faible solubilité dans l'eau, les niveaux toxiques n'a pas pu être atteint.

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures > 100 mg/l Poisson d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures > 100 mg/l Daphnia magna

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CI50 72 heures > 100 mg/l Scenedesmus subspicatus

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Ce produit contient seulement des composés inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Coefficient de partage

Sans justification scientifique.

Sel inorganique qui est insoluble dans l'eau.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit est insoluble dans l'eau et se sédimentera dans les réseaux d'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Généralités : Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

### 14.4. Groupe d'emballage

- Non applicable.
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin Non.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Non applicable.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC  
Non applicable.

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
Législation UE  
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications. ADR (L'Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par route.)
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique  
Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

#### **SECTION 16: Autres informations**

Références Littéraires  
Toutes les données citées de dossier d'enregistrement REACH du fabricant  
Commentaires De Mise À Jour  
Révision complète. Et traduit dans la langue de ce document à la date ci-dessous.

Date de révision	09-OCT-15
Révision	07
Remplace la date	10-JUN-13
Date	MAY-11
Phrases – R	(Texte Intégral)
NC	Non classé.